



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54-521-03 Gépgyártástechnológiai technikus

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Technicien(ne) en génie de fabrication

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- planifier, gérer et contrôler la fabrication, l'utilisation, l'entretien et la réparation des machines, des équipements et des pièces du point de vue technique et de qualité en assurant la puissance et le fonctionnement conformes aux prescriptions et règles;
- planifier les coûts de fabrication et d'installation des machines et des équipements mécaniques, ainsi que les besoins de matériaux et des main-d'oeuvre;
- gérer le placement et l'intégration au système des équipements disponibles, mettre au service des nouveaux équipements, régler les machines avant le changement de produit ou de poste;
- éliminer et examiner les dysfonctionnements et les problèmes de qualité;
- assurer l'approvisionnement en matière première ininterrompu et la maintien continu des conditions de fabrication;
- suivre la fabrication de nouveaux produits ainsi que signaler et éliminer les problèmes initiaux (erreurs type, défaillances techniques et de documentation);
- effectuer des activités liées à la recherche et au développement des machines et équipements mécaniques, ainsi que des essais relatifs aux prototypes;
- rassembler et monter sur place des équipements mécaniques nouveaux et modifiés, des pièces, des machines-outils et des systèmes de commande ainsi que des systèmes de propulsifs pneumatiques et hydrauliques;
- assurer la conformité des conceptions mécaniques et du travail accompli à la description technique, aux règles et aux conditions contractuelles.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3116 Technicien(ne) en mécanique

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministere des Affaires Economiques Nationales</p>																
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 54 Qualification professionnelle de niveau avancé ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie: 5</p> <p>Niveau du CEC: 5</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 50%;">Planification de la fabrication et gestion des opérations</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">30.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Activités de echnicien(ne) en génie de fabrication</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Processus de fabrication</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">50.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve écrite centrale	Planification de la fabrication et gestion des opérations	5	30.00	Épreuve orale	Activités de echnicien(ne) en génie de fabrication	5	20.00	Épreuve pratique	Processus de fabrication	5	50.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Planification de la fabrication et gestion des opérations	5	30.00														
Épreuve orale	Activités de echnicien(ne) en génie de fabrication	5	20.00														
Épreuve pratique	Processus de fabrication	5	50.00														
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5															
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																	
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n 25/2017 (VIII.31.) du Ministère de l'économie nationale modifiant l'Arrêté n 27/2012 (VIII.27.) du même Ministère sur les exigences professionnelles et les critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence de Ministre de l'économie nationale.</p>																	

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 50 % Pratique: 50 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

Niveau d'entrée requis:

- Baccalauréat
- Il faut remplir des critères d'aptitude médicale

Modules d'exigences professionnelles:

10163-12 Sécurité de travail et protection de l'environnement dans le domaine mécanique

10162-12 Activités mécaniques de base

10172-12 Activités en local d'essais

10169-12 Technique de découpe sur des machines traditionnelles et CNC

10170-16 Planification et gestion de production

10171-16 Maintenance et opération

11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)

11499-12 Animation de personnel II

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET